

RÈGLEMENT

5ème Festival International de Théâtre Francophone pour Lycéens à Poznań

Article 1 - Informations générales

Le 5ème Festival International de Théâtre Francophone pour Lycéens se déroule du 6 au 10 juin 2019 à Poznań. Le Festival accueille 15 troupes au maximum.

Article 2 - Objectifs du Festival

Le Festival International de Théâtre Francophone pour Lycéens a été créé pour encourager les jeunes adeptes de la langue française à entrer dans la pratique de la langue à travers le théâtre. Il se donne pour objectif la création d'une plateforme d'échange d'expériences entre les groupes des jeunes acteurs et les personnalités du théâtre du monde entier. Il tient à présenter au public des pièces de théâtre *10 sur 10*, pièces francophones à jouer et à lire en langue française.

Article 3 - Participants

Le Festival est ouvert aux troupes lycéennes du monde entier. L'âge des participants - entre 15 et 19 ans. La troupe peut compter entre 4 et 10 acteurs (si ces groupes sont moins nombreux veuillez contacter directement les organisateurs). Les acteurs peuvent être des élèves scolarisés dans des lycées publics et privés.

Article 4 - Pièces 10 SUR 10

Le Festival n'accepte que des textes d'auteurs dramatiques francophones contemporains de la collection *10 sur 10*, pièces francophones à jouer et à lire.

Les troupes peuvent commander ces pièces de théâtre:

- auprès des organisateurs à 10sur10.drameducation@gmail.com
- directement sur le site <https://www.10sur10.com.pl/catalogue/>

Les extraits des pièces sont disponibles sur le site <https://www.10sur10.com.pl/extraits/>

Article 5 - Spectacles

Les pièces de théâtre doivent être entièrement jouées en langue française. Toute réécriture du texte est interdite. La durée du spectacle ne peut être inférieure à 10 min et supérieure à 20 min.

Les Organismes garantissent à chaque troupe:

- une salle de théâtre;
- l'assistance de techniciens et bénévoles;
- 5-10 min de répétition technique;
- Les représentations se déroulent les unes après les autres;
- L'installation et le rangement du décor se fait pendant les pauses entre les spectacles;
- la présence des auteurs des pièces 10 SUR 10 durant le festival.

Tout changement dans l'installation ne peut se faire sans l'autorisation et l'aide des techniciens, le montage des pièces ne peut être effectué qu'en présence des responsables des troupes.

Les participants sont tenus de respecter le bon déroulement des spectacles et des activités. Le silence est de rigueur, la nourriture est interdite, les téléphones portables doivent être éteints. Il convient d'arriver à l'heure aux spectacles. La participation à tous les spectacles et les événements est obligatoire. Les horaires et les ordres de passage prévus par les organisateurs ne sont pas modifiables et doivent être respectés.

Article 5 - Responsabilité

Chaque troupe est accompagnée par un professeur, responsable de son groupe tout au long du Festival. Son rôle consiste à garantir la communication entre les organisateurs et les membres de sa troupe, à veiller à ce que les lycéens respectent le présent Règlement et le programme du Festival, et à ce qu'ils ne nuisent pas à l'ambiance de la manifestation. Il est impératif de ne pas quitter Poznań pendant toute la durée du Festival.

Chaque accompagnateur est responsable de la santé et de l'hygiène de chaque membre de sa troupe.

Ce règlement doit être signé par un professeur responsable de la troupe.

Article 6 - Arrivée et départ

Les troupes doivent se présenter à Poznań **jeudi le 6 juin 2018** et partir **lundi le 10 juin 2018**. Le voyage aller/retour est à la charge des troupes.

Si une troupe souhaite arriver un jour plus tôt et/ou rester un jour de plus, les frais d'hébergement et de nourriture sont à sa charge.

Article 7 - Accueil

Seules les troupes hors de Pologne sont accueillies (gare, aéroport etc.) par des bénévoles du festival. Le transfert entre l'aéroport/ la gare et le lieu de logement est à la charge des troupes.

Dans le cas des retards, changements d'itinéraires etc. l'accompagnateur responsable doit prévenir le responsable des bénévoles au plus vite possible.

Dans le cas où la troupe arrive plus tôt que jeudi le 6 juin 2018, la troupe ne pourra pas être accueillie par des bénévoles.

Article 8 - Hébergement et repas

Le Festival pour Lycéens prend en charge 10 acteurs et 1 accompagnateur par troupe. Les organisateurs garantissent aux participants l'hébergement des nuits du jeudi 6 au lundi 10 juin 2019, ainsi que le dîner du jeudi 6 juin, le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner du 7 au 9 juin et le petit-déjeuner du 10 juin 2019.

Les allergies et les pratiques alimentaires particulières doivent être communiquées aux organisateurs avec la liste finale des participants. Les organisateurs ne seront pas tenus responsables si ces informations n'ont pas été communiquées au préalable.

Tous les participants du Festival sont hébergés ensemble au centre ville (à l'exception des troupes provenant de Poznań) et prennent tous les repas en commun aux endroits indiqués par les organisateurs.

Les participants peuvent être hébergés dans divers établissements hôteliers de la ville, en fonction de leur capacité d'accueil. Les membres d'une troupe dorment ensemble dans une même chambre. Il est possible, selon la capacité d'accueil de l'hôtel, que les membres de la troupe soit logés dans des chambres différentes. Il est possible que filles garçons partagent une même chambre.

La détention et/ou l'usage de tout produit illicite entraînent l'exclusion immédiate du Festival.

Les accompagnateurs sont logés dans le même hôtel que leur troupe. Les accompagnateurs de différentes troupes peuvent être logés ensemble.

Tout accompagnateur supplémentaire vient à ses propres frais et ne pourra être hébergé gratuitement dans la même chambre que d'autres participants.

Article 9 - Rencontres avec des professionnels du théâtre francophone

Le 5ème Festival International de Théâtre Francophone pour Lycéens propose aux troupes des activités tout au long des festivités.

- présence d'auteurs dramatiques francophones;
- ateliers de théâtre;
- cérémonies d'ouverture et de clôture.

Les activités se tiendront sous la responsabilité des organisateurs, accompagnateurs et bénévoles travaillant autour du Festival. La participation à toutes les activités proposées est obligatoire.

Article 10 - Inscriptions

Les inscriptions au festival sont ouvertes en **octobre 2018**. Vous pouvez néanmoins déjà vous procurer les pièces de théâtre qui vous intéressent et contacter les organisateurs si vous avez besoin de plus d'information.

1ère étape :

Les inscriptions sont toutes acceptées dès réception des éléments demandés.

- Le formulaire d'inscription à compléter directement sur le site internet : [ICI](#)
- Confirmation du règlement des frais d'inscription - **10€ par troupe**

La date limite : **le lundi 21 janvier 2019**

2ème étape:

- Un mail à l'adresse 10sur10.drameducation@gmail.com avec pour objet « Candidature au 5ème FITFP » avec les pièces jointes suivantes :
 1. 5 photos du spectacle
 2. Lien avec l'extrait du spectacle (vidéo de 2-3 minutes, à envoyer via <https://wetransfer.com/>, avec pour titre le nom de la troupe et le pays)
 3. Règlement signé par l'accompagnateur responsable

Attention ! Les inscriptions sont toutes acceptées dès réception du dossier entièrement complété et envoyé dans un seul mail.

La date limite : **le lundi 4 mars 2019**

3ème étape :

Les troupes dont la candidature est retenue ou non par les organisateurs en seront avisés au plus tard jeudi **29 mars 2019**.

Les organisateurs sont à votre entière disposition pour toute aide.

Une fois sélectionnée, la troupe doit :

- Régler les frais de participation

Une participation de **50€ par participant** (acteurs et accompagnateur) est demandée après la sélection de la troupe. Dans le cas où le nombre de participants dépasse 10 comédiens : les personnes supplémentaires sont invités à régler **100 € par participant**.

La troupe ne peut pas dépasser 15 participants.

- Envoyer un seul mail avec :

- La liste définitive des participants

La liste des participants est disponible sur la page internet du Festival de Poznań : [ICI](#)

- Un message de confirmation de paiement

Après le versement des coûts de participation, un message de confirmation de paiement (avec pour objet: 5ème Festival pour Lycéens 2019, le nom de la troupe et de la ville) doit être envoyé aux organisateurs : 10sur10.drameducation@gmail.com.

Une facture sera établie par Drameducation en échange du justificatif de paiement délivré par la banque.

Aucun remboursement des frais d'inscription et de participation ne sera effectué en cas d'annulation de la part de la troupe ou d'un participant.

Article 11 - Coordonnées bancaires

Les frais de participation doivent être versés sur le compte bancaire ci-dessous (en indiquant comme titre: Festival pour Lycéens 2019, nom de la troupe et de la ville):

Compte bancaire:

PL64 1140 2004 0000 3602 7688 9976

BIC: BREXPLWMBK

Banque:

mBank S.A.

Bankowość Detaliczna

Skrytka Poczтовая 2108
90-959 Lodz 2

Adresse:

Drameduction
62-110 Damaslawek
Ul. Kcynska
12/1 Polska

Article 12 - Contact

Drameduction

5ème Festival International de Théâtre Francophone pour Lycéens

+48 698 596 504

10sur10.drameduction@gmail.com

<https://www.10sur10.com.pl>

Lu et approuvé,

Nom prénom :

/ signature du professeur responsable /